



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE

Direction des services du Cabinet

Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

Digne-les-Bains, le 18 MARS 2022

ARRETE PREFECTORAL n° 2022- 077- 003

Fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnels spécialisés dans le domaine de la prévention

La Préfète des Alpes-de-Haute-Provence
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;
- Vu** le Code de la Sécurité Intérieure et notamment ses articles L112-1 et suivants ;
- Vu** l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- Vu** le guide national de référence relatif à la prévention édité par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises le 26 juin 2020 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2018-186-013 du 5 juillet 2018 portant révision du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2019-091-001 du 1er avril 2019 approuvant le Règlement opérationnel du SDIS 04 ;

Sur proposition du Directeur départemental des services d'incendie et de secours.

ARRETE :

Article 1 : La liste annuelle départementale des personnels aptes à exercer dans le domaine de la prévention au sein du Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence, pour l'année 2022, est établie comme suit :

Grade/Nom/Prénom	CIS d'Affectation	Niveau de qualification				
		Module Tronc Commun Préventionnistes	Module complémentaire « code du travail, installations classées pour l'environnement »	Module Complémentaire « Immeubles de Grande hauteur »	Module Recherche des causes et des circonstances des incendies « Investigateur »	PRV 3 (Responsable Départemental de la Prévention)
Colonel Christophe PAICHOUX	DD SIS	X	X	X		
Colonel Nicolas BROU	DD SIS	X				

Lieutenant-Colonel Henri COUVE	DD SIS	X	X	X		
Commandant Fabien MULLER	DD SIS	X	X	X	X	X
Commandant Antoine RICCI-LUCCHI	Barcelonnette	X				
Capitaine Jean-Baptiste AUDIER	DD SIS	X				
Capitaine Stéphane NIRONI	Digne	X				
Capitaine Sébastien MERIC	DD SIS	X				
Capitaine Nicolas ORTH	Sisteron	X	X	X	X	
Lieutenant Florence TREMELLAT	DD SIS	X				
Lieutenant David ROCHE	DD SIS	X			X	
Sergent-chef Laurent JULIEN	DD SIS	X	X	X	X	
Capitaine Hervé EYMARD	Manosque	X				
Lieutenant Eric TRASLEGLISE	Forcalquier	X				
		14	5	5	4	1

Article 2 : L'arrêté préfectoral n°2021-086-004 en date du 5 juillet 2021, fixant la liste annuelle départementale d'aptitude des personnels spécialisés dans le domaine de la prévention, est abrogé à compter de la signature du présent arrêté.

Article 3 : Monsieur le Directeur des services du cabinet et Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.



La Préfète



Violaine DEMARET

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
8, Rue du Docteur ROMIEU
04016 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Immatriculation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport – Informations au 3400 (coût d'un appel local)
Accès aux points d'accueil numérique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr> –  [@prefet04](#) –  [@Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provenc](#)